



Paris, le 5 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Succès de l'émission obligataire inaugurale du groupe ERAMET d'un montant de 400 M€ et d'une durée de 7 ans

Le groupe ERAMET annonce le succès du placement de sa première émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels, qui porte sur un montant de 400 millions d'euros pour une durée de 7 ans. Le coupon annuel des obligations s'élève à 4,5%. Cette émission est non notée.

Cette émission obligataire permet au groupe ERAMET, en bénéficiant d'une opportunité de financement à des conditions intéressantes, de diversifier ses sources de financement (au-delà de la ligne de crédit syndiqué non tirée) et d'allonger leur maturité.

Le placement a été dirigé conjointement par BNP Paribas, Natixis et Société Générale en qualité de chefs de file. CA CIB est intervenu en tant que *book runner* passif.

Patrick BUFFET, Président-Directeur Général du groupe ERAMET, déclare : « Nous sommes très satisfaits du succès de cette première émission obligataire qui témoigne de la confiance des investisseurs dans la stratégie et les fondamentaux du groupe ERAMET. »

– ooOoo –

Les obligations seront admises aux négociations sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris le 6 novembre 2013. Le prospectus a reçu le visa de l’Autorité des Marchés Financiers le 4 novembre 2013, sous le n° 13-585. Des exemplaires peuvent être obtenus sans frais pendant les heures d’ouverture habituelles auprès d’ERAMET, 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15, ainsi que sur les sites www.eramet.com et www.amf-france.org.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à souscrire les obligations. Les obligations ne font l’objet d’aucune offre au public dans aucun pays. Les obligations n’ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act des Etats-Unis de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ni auprès de toute autre autorité de supervision des marchés financiers d’un quelconque Etat ou d’une quelconque juridiction des Etats-Unis d’Amérique, et les obligations ne peuvent être offertes, vendues, nanties ou transférées de quelque manière que ce soit sur le territoire des Etats-Unis d’Amérique ni au profit de personnes américaines. Les obligations sont offertes et vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d’Amérique au profit de personnes non-américaines, conformément au Regulation S du Securities Act.

A PROPOS D’ERAMET

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- métaux d’alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers,
- ainsi que d’alliages et d’aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l’aéronautique, la production d’énergie et les outillages.

ERAMET étudie ou développe par ailleurs des projets importants dans de nouvelles activités à fort potentiel de croissance, telles que les sables minéralisés (dioxyde de titane et zircon), le lithium, le niobium, les terres rares ainsi que dans le recyclage.

Le Groupe emploie environ 14 000 personnes dans vingt pays. ERAMET fait partie du compartiment A d’Euronext Paris.

CONTACT

Directeur de la Communication Financière et des Etudes Economiques

Philippe Joly

Tél : 01 45 38 42 02

Relations Investisseurs et Analyste Etudes Economiques

David Fortin

Tél : 01 45 38 42 86

Pour plus d’informations : www.eramet.com
